

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 07 octobre 2024

Présents : Camille Sanchis, Martine Duffaud, Guy Vernet, Pierre François Léonard, Guillaume Domecq, Romain Poyet, Jean-Paul Carlier, Stéphane Ginevra

Excusé : Capucine Malbrain (procuration à G. Domecq)

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

3 habitants étaient présents.

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Boîte à livres
- Dégâts des sangliers
- Sapin de Noël - décoration
- Tapis de yoga
- Organisation de la réunion publique
- Emprunts
- Virement de crédit
- Chemins communaux : La Chabane et La Vaysse
- Questions diverses
 - Antenne
 - Faysses
 - Spectacles

1. Boîte à livres

Un groupe d'habitant s'est réuni pour organiser l'installation d'une vieille cabine téléphonique, transformée en boîte à livres. Il nous propose de l'installer devant la mairie, à côté du vieux tilleul.

Vote : pour à l'unanimité

2. Dégâts des sangliers

Un certain nombre d'habitants de différents hameaux du village, dont les 3 présents ce soir, se plaignent des dégâts causés par des sangliers de plus en plus nombreux et de moins en moins effarouchés : labours dévastés, fruits dévorés, murs et calades abîmés... Ils sont de plus en plus difficile à contenir et cela devient de plus en plus difficile pour les agriculteurs du village. Le prélèvement effectué par les associations de chasseurs ne suffit plus.

La mairie prépare un courrier à destination de la Fédération de Chasse, de la préfecture et des associations de chasseurs pour appuyer une demande de piégeage et de battues administratives. Nous avons commencé à faire un inventaire des personnes touchées.

3. Sapin de Noël - décoration

Le sapin sera installé, comme les années précédentes, à Pont de Veyrières, en bas de la calade des ouvrières. Cette année, il faut prévoir de faire la décoration avec les enfants du village suffisamment en avance.

4. Tapis de yoga

Suite au déménagement du cours de yoga dans la salle polyvalente, on nous demande s'il est possible de faire quelque chose pour éviter de pratiquer sur le carrelage, trop froid.

Nous avons la possibilité de récupérer des tapis amovibles qui servaient aux cours de karaté à Lalevade, au prix avantageux de 35 € le mètre carré. Il nous en faut environ 30 mètres carré. Cela serait payé sur le budget des subventions associations. Ces tapis pourraient servir à d'autres activités (stages cirque...)

Pour le rangement, les tapis pourraient rester en place tant que la salle polyvalente n'est pas louée et empilés par les pratiquants (peu encombrant) quand c'est nécessaire.

Vote : pour à l'unanimité

5. Organisation de la réunion publique

La date de cette réunion a été fixée au vendredi 15 novembre, à 18h30, salle polyvalente.

A l'ordre du jour, nous aborderons les questions suivantes :

- calade ouvrière : prise de conscience des besoins et des moyens à notre disposition
- défibrillateur
- éclairage publique
- travaux sur les logements communaux

Comme il n'y a pas eu de pique-nique communal cette année, nous avons décidé de le transformer en apéro communal, le samedi 19 octobre à partir de 11h30, à côté du lotissement des Cités, sur la route de la Plaine du Fez ; l'occasion pour certains habitants de découvrir la nouvelle route.

6. Emprunts

Plusieurs sociétés de crédit ont été contactées pour faire un emprunt relatif aux travaux des appartements communaux. Alors que les taux d'intérêts tournent autour de 4,3 %, l'Agence France Local nous propose un taux d'intérêt de 3,59 %, soit des remboursements de 3.500 € par trimestre (qui seront couverts par les locations). Le maire nous demande d'accepter cette proposition.

Vote : pour à l'unanimité

7. Virement de crédit

Le maire nous informe qu'un virement de crédit de 2.000 € a été effectué pour payer l'intérêt d'un crédit relais.

8. Chemins communaux : La Chabane et La Vaysse

La Chabane : des propriétaires d'une maison du hameau souhaitent construire une piscine mais un chemin communal passant en limite de propriété gêne, dans la mesure où il faudrait faire la piscine en retrait de 3 mètres, ce qui limiterait considérablement l'ouvrage. Les propriétaires demandent donc de racheter le chemin à la mairie. C'est un chemin qui ne sert pas : un autre chemin permet d'accéder aux terrains qui sont en contrebas.

Pour l'instant, les propriétaires contactent leurs voisins pour leur demander l'autorisation, et reviendront vers nous quand ce sera fait.

La Vaysse : des propriétaires veulent acheter le chemin communal qui passe au milieu du hameau dont ils sont en train d'acquérir les bâtiments. Il y a un achat de terrain en cours, on va donc attendre avant de décider.

13. Questions diverses

Antenne

La mairie va relancer les opérateurs pour avoir enfin une réponse à apporter aux habitants.

Faysses

Le travail de débroussaillage par le CEFA, prévu fin octobre, est reporté en décembre.

Un rencontre est prévue le vendredi 6 décembre (18h30 salle polyvalente) avec Feda Wardak , l'artiste retenu dans le cadre du programme des Nouveaux Commanditaires.

Spectacles

A ce jour, une seule compagnie nous a envoyé son devis. Nous prévoyons de faire le spectacle en janvier.

Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 7 octobre 2024, à 18h30.**